

**COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 27 MARS 2024**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

Le mercredi 27 mars 2024 se sont réunis, dans les locaux du Syndicat, les délégués du Comité Syndical sous la présidence de M. Gilbert AH-YU.

Etaient présents : M. Gilbert AH-YU, M. Dominique MEANCE, M. Christian TETARD, M. Georges MOTHRON, M. Xavier PERICAT, et Mme Nessrine MENHAOUARA.

Les points suivants ont été délibérés :

OBJET	VOTE
1. Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 5 mars 2024	Approuvée à l'unanimité
2. Délibération 2024/08 - Approbation du Compte Financier Unique 2023	Approuvée à l'unanimité
3. Délibération 2024/09 - Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2023	Approuvée à l'unanimité
4. Délibération 2024/10 - Adoption du Budget Primitif 2024	Approuvée à l'unanimité
5. Délibération 2024/11 - Fixation des appels à contributions 2024	Approuvée à l'unanimité
6. Délibération 2024/12 - Vote du taux 2024 de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), pour le territoire d'Argenteuil	Approuvée à l'unanimité
7. Délibération 2024/13 - Constitution d'une provision pour travaux à venir au Centre de Valorisation Energétique AZUR : 2,3 M€	Approuvée à l'unanimité
8. Délibération 2024/14 - Constitution d'une provision pour charges liées à la procédure de concession pour l'exploitation du Centre de Valorisation Energétique AZUR : 300 000 €	Approuvée à l'unanimité
9. Délibération 2024/15 - Filière REP bâtiment – mise à jour de la délibération n°2023-29 du 10 octobre 2023	Approuvée à l'unanimité
10. Délibération 2024/16 - Convention type - mise à disposition d'un broyeur de végétaux aux particuliers du territoire AZUR	Approuvée à l'unanimité
11. Délibération 2024/17 - Convention de coopération entre le Syndicat TRI-ACTION et le Syndicat AZUR à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2025	Approuvée à l'unanimité
12. Délibération 2024/18 - Convention de coopération entre le Syndicat EMERAUDE et le Syndicat AZUR à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2025	Approuvée à l'unanimité